

## Les propositions conditionnelles introduites par « SI »

Les propositions conditionnelles sont composées de deux propositions :

- la proposition *subordonnée* introduite par « si »
- la proposition *principale* qui indique la conséquence éventuelle

Le « si » de la condition peut être suivi :

- d'un indicatif présent
- d'un indicatif passé composé
- d'un indicatif imparfait
- d'un indicatif plus-que-parfait

Contrairement à la langue italienne, il ne peut jamais être suivi d'un indicatif futur simple.

Il existe trois types de constructions :

### 1.1 Réalité

**« SI » + présent ou passé composé / présent, futur, impératif**

- Ex. Si tu as le temps, tu peux venir.  
Si tu as le temps, tu viendras nous rendre visite ?  
Si tu as le temps, viens me rendre visite.  
Si tu as fini, tu peux rendre ton devoir.

### 1.2 Probabilité ou irréel dans le présent

**« SI » + indicatif imparfait / conditionnel présent**

- Ex. S'il faisait beau demain, on pourrait aller pique-niquer.

Dans cet exemple, la proposition conditionnelle exprime un fait futur que l'on considère comme éventuel ou imaginaire. Il s'agit donc de quelque chose de possible dans le futur : il pourrait faire beau le lendemain.

- Ex. Si j'étais toi, j'accepterais sa proposition.

Dans cette phrase, la condition n'est pas réalisable : je ne suis pas toi et je ne le serai jamais.

### 1.3 Irréel dans le passé

**« SI » + indicatif plus-que-parfait / conditionnel passé**

- Ex. Si tu m'avais accompagnée au cinéma, tu aurais fait la connaissance de mon cousin !

Mais c'est trop tard, tu ne m'as pas accompagnée (condition non réalisée) et donc tu n'as pas fait sa connaissance. C'est un irréel du passé. Les deux actions se passent en même temps, toutes les deux dans le passé.

### Remarques :

-On rencontre parfois la structure

« **Si** » + **imparfait / conditionnel passé**

Ex. Si tu étais moins distraite, tu n'aurais pas fait toutes ces fautes d'orthographe !

Dans ce cas, l'imparfait exprime quelque chose de général, d'habituel, d'intemporel.  
Si tu étais moins distraite en général, mais c'est une de tes caractéristiques.

-On rencontre parfois la structure

« **Si** » + **plus-que-parfait / conditionnel présent**

Ex. S'il n'avait pas dansé toute la nuit, il serait plus en forme ce matin.

Dans cette phrase, les deux actions « danser/être en forme » ne se situent pas au même moment. La seconde est la conséquence de la première.

-On rencontre souvent une proposition indépendante exclamative avec « si ».

Elle peut exprimer :

-le souhait

Ex. Si j'étais à ta place ! Si je gagnais !

-le regret

Ex. Si j'avais su ! Si j'étais plus jeune !

### Tableau récapitulatif et comparatif Langue française

	Subordonnée <i>si</i> +	Principale
Réalité	Indicatif présent ou passé	Indicatif présent, passé, futur Impératif
Probabilité	Indicatif imparfait	Conditionnel présent
Irréel du présent	Indicatif imparfait	Conditionnel présent
Irréel du passé	Indicatif plus-que-parfait	Conditionnel passé

### Langue italienne

	Subordonnée <i>se</i> +	Principale
Réalité	Indicatif présent, passé, futur	Indicatif présent, passé, futur
Probabilité	Subjonctif imparfait	Conditionnel présent
Irréel du présent	Subjonctif imparfait	Conditionnel présent
Irréel du passé	Subjonctif plus-que-parfait	Conditionnel passé